

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 24 janvier 2023, fixant la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2022.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 99-42 du 10 mai 1999, relative aux semences, plants et obtentions végétales, telle que modifiée par la loi n° 2000-66 du 3 juillet 2000,

Vu le décret n° 2000-102 du 18 janvier 2000, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission technique des semences, plants et obtentions végétales, tel que modifié par les textes subséquents dont le dernier en date le décret n° 2007-403 du 26 février 2007,

Vu le décret n° 2000-1282 du 13 juin 2000, fixant la forme du catalogue officiel, les procédures d'inscription des variétés végétales et les conditions d'inscription des semences et plants obtenus récemment sur la liste d'attente et notamment son article 6,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture,

Vu le décret n° 2001-420 du 13 février 2001, portant organisation du ministère de l'agriculture, tel que modifié et complété par les textes subséquents dont le dernier en date le décret gouvernemental n° 2018-503 du 31 mai 2018,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-137 du 11 octobre 2021, portant nomination de la Cheffe du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-138 du 11 octobre 2021, portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu l'avis de la commission technique des semences, plants et obtentions végétales du 28 juillet 2022,

Vu le rapport de l'autorité compétente pour le premier semestre de l'année 2022.

Arrête :

Article premier - La liste des variétés inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2022, est fixée conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 24 janvier 2023.

*Le ministre de l'agriculture, des ressources
hydrauliques et de la pêche maritime*

Mahmoud Elyes Hamza

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Najla Bouden Romdhane

Liste des Variétés Végétales Inscrites au Catalogue Officiel des Variétés Végétales pour l'année 2022

IDENTIFICATION DE LA VARIETEE				Obtenteurs & Responsable de l'obtention	Date d'inscr- -ption
N° d'enregistrement	Nomination	Type	Caractéris- -tiques culturales		
Cultures Industrielles					
Colza					
3074	DLE21827S11	Hybride	Printemps	Norddeutsche Pflanzenzuch H.G. Lembke KG / SSCC (Société Saïdi de Collecte de Semences)	2022
3075	Club CL	Hybride	Printemps	Norddeutsche Pflanzenzuch H.G. Lembke KG / SSCC (Société Saïdi de Collecte de Semences)	2022
Maraichères					
Tomate primeur					
3028	Dina	Hybride	Primeur	BHN Seeds / Sté El Khadra	2022
3029	Mysoon	Hybride	Primeur	BHN Seeds / Sté El Khadra	2022
3027	Nouran	Hybride	Primeur	BHN Seeds / Sté El Khadra	2022
3028 bis	Arwa	Hybride	Primeur	BHN Seeds / Sté El Khadra	2022
3056 bis	Nour	Hybride	Primeur	HEFEI PANG'S AGRO-PRODUCTION CO., LTD / MASCO	2022
Artichaut					
3017	Zenone	Hybride	Précoce	Agrisementi SRL / Cotugrain Impex	2022
3018	Rinaldo	Hybride	Précoce	Agrisementi SRL / Cotugrain Impex	2022
3019	Kartago (1064/4)	Hybride	Précoce	Agrisementi SRL / Cotugrain Impex	2022
3020	R17/T9	Hybride	Précoce	Agrisementi SRL / Cotugrain Impex	2022
Pomme de terre					
2071	Alverstone Russet	Hybride	Précoce	HZPC Holland B.V / Solanis	2022
2072	Taurus	Hybride	Précoce	HZPC Holland B.V / Solanis	2022
Ail					
3145	Messidrome	Non hybride	Saison	INRAE / Agrifa	2022
3146	Germidour	Non hybride	Saison	INRAE / Agrifa	2022
Choux pommé					
3134	Daros	Hybride	Hiver	HM.CLAUSE ,S.A. / UNISEM	2022
3013	Neapolis	Hybride	Hiver	Menaco / MASCO	2022
Portes greffes cucurbitacées					
3178	Alternateur	Hybride	-	Evolve Vegetale Seeds / Sté El Khadra	2022
3222	Fusuguard	Hybride	-	Golden Seeds / Ets Mezghani	2022